

A l'ouverture de la séance du 24 septembre 2018, 28 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 17 membres présents, 11 procurations).

1. Approbation du procès-verbal

1.1 Procès-verbal du 03 juillet 2018

Le procès-verbal du 03 juillet 2018 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 4 abstentions.

2. Enseignement et conventions

2.1 Modèle de l'avenant type pour les conventions de partenariat

Le modèle de l'avenant type pour les conventions de partenariat est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

2.2 Conventions

2.2.1 Conventions CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage

Les conventions suivantes :

- CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage prenant fin au 31 décembre 2018 ;
- CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage prenant effet le 1^{er} janvier 2019 ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

2.2.2 Convention de délocalisation du Master Comptabilité, Contrôle, Audit au Sénégal

La convention de délocalisation du Master Comptabilité, Contrôle, Audit au Sénégal est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

2.3 Parcours adaptés : Contrats d'accompagnement à la réussite des étudiants de la Faculté Droit, Economie, Gestion

Les contrats d'accompagnement à la réussite des étudiants de la Faculté Droit, Economie, Gestion sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

2.4 Fiches descriptives des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O)

Les fiches descriptives des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O) sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 4 abstentions.

2.5 Création du D.U. « Simulation Personnes Agées et Soins : SimPAS » - Faculté de Santé

La création du D.U. « Simulation Personnes Agées et Soins : SimPAS » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 10 abstentions.

2.6 Renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale » - Faculté de Santé

Le renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale » est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 10 abstentions.

2.7 Renouveau du D.I.U. « Appareillage » - Faculté de Santé

Le renouvellement du D.I.U. « Appareillage » est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 10 abstentions.

2.8 Création du D.U. « Soutien à la parentalité » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

La création du D.U. « Soutien à la parentalité » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 3 abstentions.

2.9 D.U. « Homéopathie » - Faculté de Santé

La fermeture du D.U. « Homéopathie » proposé par la faculté de Santé n'a pas fait l'objet d'un vote mais d'une information.

2.10 Modifications de MCC

2.10.1 Modifications de MCC - Faculté des Sciences

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Licence 3 Informatique ;
- Licence 3 parcours Diffusion du Savoir et Connaissance Scientifique
- Licence Sciences de la vie et de la Terre ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

2.10.2 Modifications de MCC – Faculté de Droit Economie Gestion

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Double Licence Droit / Histoire ;
- Licence 3^{ème} année Administration publique ;
- Licence 2^{ème} et 3^{ème} année Droit (Angers et Cholet) ;
- Licence Economie / Gestion ;
- Master 1 Gestion des Ressources Humaines ;
- Master 2 Services Financiers aux Entreprises ;
- Master 2 Marketing-Vente parcours Marketing digital ;
- Master 2 Marketing-Vente parcours Pricing et Revenue Management ;
- Master 2 Management et Commerce International - parcours Management International et Marketing ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour, sous réserve de l'avis du conseil de gestion de la faculté du 27 septembre 2018.

2.10.3 Modifications de MCC – Faculté des Lettres Langues et Sciences Humaines

Les modifications de MCC concernant les formations et les cours suivants :

- Double Licence Droit / Histoire ;
- Licence professionnelle Aménagement paysager ;
- Licence professionnelle Archives, médiation et patrimoine ;
- Master 1 Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage ;
- Master 1 Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie ;
- Master 1 Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique ;
- Master 1 Genre ;
- Master 1 Langues Etrangères Appliquées ;
- Master 1 Littératures, Langues, Patrimoines et Civilisations ;
- Master 1 Psychologie ;
- Master 1 Psychologie sociale ;
- Master 2 Didactique des langues, littératures et cultures ;
- Master 2 Edition ;

- Master 2 Enseignants de Langues Etrangères ;
- Master 2 Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique ;
- Master 2 Genre ;
- Master 2 Négociateur Trilingue en Commerce International ;
- Master 2 Psychologie clinique ;
- Master Didactique des langues, parcours ProFLAM ;
- Master Archives ;
- Master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement ;
- Master Psychologie de l'orientation tout au long de la vie ;
- ECP 13 Communication professionnelle ;
- ECP 15 Communication pour le journaliste ;
- ECP 41 Métiers du livre et de l'édition ;
- Licence 3 – ECP Humanités numériques ;
- UEP Dissertation et essai pour le concours 1 ;
- UEP Dissertation et essai pour le concours 2 ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 11 abstentions.

2.10.4 Modifications de MCC - Faculté de Santé

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Pluripass ;
- Pluripass : UEO Tutorat ;
- Parcours A et B de la 2ème année des études médicales (DFGSM2) ;
- UE Nutrition - 3ème année des études médicales (DFGSM3) ;
- UE Pharmacologie - 3ème année des études médicales (DFGSM3) ;
- 2ème, 3ème et 4ème année de pharmacie ;
- 5ème année de pharmacie – filière internat ;
- 6ème année d'officine – Master VPO ;
- Master 2 EuroNanoMed ;
- Master 2 NanoPharma Europe ;
- Master 2 NanoPharma délocalisé ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

2.10.5 Modifications de MCC - UFR ESTHUA Tourisme et Culture

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Master 2 mention Direction de Projets ou Établissements Culturels ;
- Licence 3 mention sciences sociales Parcours TOURISME, HÔTELLERIE, RESTAURATION ET ÉVÉNEMENTIEL, - **option Anglophone Tourism and Leisure** ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

2.11 D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » : création d'un certificat d'université - UFR ESTHUA Tourisme et Culture

La création d'un certificat d'université pour le D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 21 voix pour et 4 abstentions.

Fait à Angers, le 27 septembre 2018

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET

